

# Offre de crédit, placement d'argent : soyez vigilant

&lt;

LECTURE : 3 MINUTES

Par [Bercy Infos](#) , le 21/02/2024 - [Prêts, crédits et surendettement](#)

Les arnaques concernant les offres bancaires telles qu'une offre de crédit, ou le dépôt d'argent sur un livret d'épargne, peuvent être très élaborées, et il est facile de tomber dans le piège, restez donc vigilant ! Tous nos conseils.

## Comment reconnaître une offre de crédit frauduleuse ?

Les escroqueries au crédit sont courantes sur internet et les réseaux sociaux. [L'Autorité de contrôle](#)

&lt;

[prudentiel et de résolution \(ACPR\)](#) met en garde les particuliers face à la multiplication de ces arnaques.

Ces offres de crédit très avantageuses vous **sont présentées comme exceptionnelles**. Pour éviter de tomber dans un piège, vous devez savoir **reconnaitre les signes d'une offre de crédit frauduleuse** :

- un taux d'intérêt très bas,
- une durée de remboursement très longue,
- aucune évaluation de votre solvabilité (situation financière),
- aucunes conditions de revenus, ni de garanties demandées,
- des frais (de dossier, d'assurance, etc.) à payer rapidement et à envoyer via un service de transfert d'argent international pour pouvoir supposément débloquer le crédit,
- une promesse d'obtention du crédit sans délai avec un déblocage des fonds en moins de 48 heures.

## Comment reconnaître une offre de placement frauduleuse ?

Sur Internet ou par téléphone, des offres frauduleuses promettent des produits d'épargne présentés comme une alternative aux placements traditionnels avec des **promesses de performance irréaliste**.

&lt;

**L'Autorité des marchés financiers (AMF)** vous donne des conseils pour déceler les arnaques aux investissements financiers :

- réception d'un mail ou d'un message publicitaire qui contient des **messages tape à l'œil vous promettant de faire fortune facilement et rapidement**,
- un démarcheur se présente comme un expert en vous proposant **un produit financier miracle réservé à quelques privilégiés**,
- le démarcheur ne cherchera pas à définir votre profil d'investisseur et utilisera des **méthodes commerciales agressives**,
- le démarcheur sollicitera **un versement rapide**.

### Quels sont les conseils pour se protéger ?

Soyez attentif aux offres bancaires alléchantes. Les offres trop avantageuses sont justement créées pour vous séduire et vous inciter à les souscrire en effectuant des rapidement des versements.

**La prudence doit être de mise.** Pour vous protéger d'une arnaque, vous devez **faire des vérifications sur votre interlocuteur** :

- vérifiez que la personne et l'organisme qu'il représente sont **autorisés à proposer des crédits ou à commercialiser des placements financiers** en consultant le **registre des agents financiers**

&lt;

&lt;

**agréés "Orias"** et le **registre des intermédiaires en assurance ou banque "Regafi"**,

- **ne communiquez jamais vos coordonnées personnelles** (justificatif de domicile, carte d'identité, bulletin de salaire, etc.) **et vos coordonnées bancaires** (RIB, relevé bancaire) à un intermédiaire sans avoir la certitude que l'offre émane d'un établissement financier ou d'une personne autorisée à le faire,
- exigez de **consulter la documentation légale du produit financier**.

À savoir

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'Autorité des marchés financiers tiennent à jour régulièrement **cinq listes noires de sites ou entités non autorisés à**

&lt;

**commercialiser des produits financiers, bancaires et d'assurance** :

- des crédits, livrets d'épargne, service de paiement ou contrats d'assurance,
- des investissements sur le Forex (marché des changes),

- des produits dérivés sur **crypto-actifs**,
- des options binaires,
- des investissements dans des biens divers/atypiques.

## Que faire si vous avez été victime d'une arnaque ?

Si vous êtes victime d'une escroquerie, **votre premier réflexe doit être de déposer une plainte.**

&lt;

Vous pouvez **déposer une pré-plainte en ligne sur cette adresse** .

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution vous invite à contacter la **plateforme info**

&lt;

**Escroqueries de la Police nationale** au **0805 805 817** (service et appel gratuits du lundi au vendredi de 9h à 18h30).

&lt;

Il est également conseillé de signaler l'arnaque sur le **portail Pharos** et sur la **plateforme signal-**

&lt;

**spam.fr** .

## Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

- Usurpation d'identité, comment s'en protéger ?
- Comment assurer votre sécurité numérique ?
- Démarches en ligne : attention aux faux sites administratifs

## En savoir plus sur les escroqueries bancaires

<

- **Arnaques aux moyens de paiement, au crédit ou à l'épargne** *sur le site de la Banque de France*

<

- **Attention aux offres de livret d'épargne frauduleuses** *sur le site [abe-infoservice.fr](http://abe-infoservice.fr)*

<

- **Attention aux offres de crédit frauduleuses** *sur le site [abe-infoservice.fr](http://abe-infoservice.fr)*



- [Comment détecter et éviter les arnaques](#) *sur le site de l'AMF*

Thématiques : [Prêts, crédits et surendettement](#)

---

Ce sujet vous intéresse ? Chaque mardi avec la lettre Bercy infos Particuliers, ne manquez aucune info pratique sur vos droits et obligations en matière de fiscalité, épargne, consommation ...

Je m'abonne à Bercy infos Particuliers

exemple : nom.prenom@domaine.com

Je m'abonne



Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)